

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

Reconnue d'utilité publique par décret du 9 août 1937.

Secrétaire général : M. le Dr BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises.	25 francs
	Etranger.	50 —

MULTA PAUCIS Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Samedi 9 Décembre à 15 h. 30.

1^o Vote sur l'admission de :

M. MARTIGNY D^r, 41, Cours Gambetta, Lyon (réintégration). — M. DEPALLE, 26, chemin de la Favorite, Lyon. — M. POIRRIER, 24, rue Turbil, Lyon. — M. GUERRE Émile, coiffeur, Saint-Priest, Isère ; *Mycologie* ; parrains : MM. Tourillon et Desbrosse. — M. E. COTTEREAU, professeur honoraire, Conflans-sur-Anille par Saint-Calais, Sarthe (réintégration).

2^o Question des cotisations.3^o Questions diverses.

SECTIONS DE BOTANIQUE ET D'ENTOMOLOGIE

Séance du 16 Décembre, à 15 h. 30.

a) BOTANIQUE.

1^o M. QUENEY. — Quelques plantes de Saint-Julien-en-Beauchêne, Hautes-Alpes.2^o M. R. SCHNELL. — Les inhibitions de l'allongement chez les organes végétaux et quelques unes de leurs causes.

b) ENTOMOLOGIE.

1^o M. TESTOUT. — Sur les Coléoptères cavernicoles du Vercors.2^o M. HUSTACHE. — Sur quelques Curculionides de France.

PROCÈS-VERBAL

de la séance du 18 novembre.

M. QUENEY présente les Centaurées suivantes provenant d'Algérie :

Centaurea elegans All. (= *Galactites tomentosa* Moench). — *Centaurea crupina* L. (= *Crupina vulgaris* Cassini). — *Centaurea salmantica* L. (= *Microlonchus salmanticus* DC.). — *Rhaponticum acaule* DC. — *Centaurea africana* Link, var. *Tagana* Brot., *C. pullata* L., *C. sphaerocephala* L., *C. infestans* Coss. et DR., *C. seridis* L. var. *maritima* Lange, *C. algeriensis* Coss. et DR., *C. napiifolia* L. C., *acaulis* Desf., *C. melitensis* L., *C. eriophora* (L.) Desf., *C. sulfurea* Wills., *C. nicaeensis* All., *C. ferox* Desf., *C. furfuracea* Cots. et DR., *C. solstitialis* L.

Contribution à l'étude des Lépidoptères Saturnioïdes (VI)¹

Par Henri TESTOUT (Lyon).

1. *Heliconisa pagenstecheri* Geyer ab. *immaculata* nova.

Comme la forme typique, mais dans la marge les taches triangulaires noires, dont la pointe s'avance entre les nervures jaunes manquent et il ne reste qu'un mince trait noir interrompu par chaque nervure, plus apparent à l'aile antérieure qu'à l'aile postérieure.

En outre, les taches cellulaires noires des deux ailes manquent complètement.

Les écailles jaunes qui se trouvent notamment sur les nervures et sur le bord costal sont présentes partout comme dans le type.

Holotype : 1 exemplaire ♂, Uruguay (localité exacte inconnue), reçu en même temps que des exemplaires de la forme typique.

M. DRAUDT avait déjà indiqué (A. SEITZ, *Die Gross-Schmetterlinge der Erde*, VI, p. 784) que la diminution plus ou moins marquée des taches marginales était assez fréquente, mais l'absence des taches cellulaires n'avait pas encore été signalée.

2. NOUVELLE LOCALITÉ POUR *Lobobunaea pheax* JORDAN.

Cette remarquable espèce a été décrite par JORDAN (*Nov. Zool.* XVII, p. 255, 1910), d'après une ♀ de Tring Museum, provenant de Gambaga (Côte-d'Or).

Elle est représentée dans les collections du Muséum National de Paris par 3 ♂♂ de Dinguiraye (Guinée française) dont l'un a été figuré par M. BOUVIER (*Les Saturnioïdes de l'Afrique tropicale française*, 1928, pl. V, fig. 5). Ce même auteur a plus récemment représenté une ♀ (au verso) du Soudan français (*Mém. Muséum Nat.* 1936, III, pl. X, fig. 1).

A Lyon, M. le Dr RIEL a aussi figuré un ♂ de Dinguiraye du Musée de la Condition des Soies (*Essai de Classification des Lépidoptères producteurs de Soie*, X, 1934, pl. VI, fig. 23) et la collection JOICEY (Hill Museum), possédait un ♂ de la même région et une ♀ du N.-E. de la Nigéria.

Nous avons reçu de Bamako (Soudan français) un exemplaire ♀ (Juillet 1938) de cette espèce et cette nouvelle localité relie entre elles celles des rares spécimens déjà recueillis par les Musées que nous venons de citer.

Il faut remarquer que tous ces points de captures sont situés sur une ligne relativement droite, avoisinant le 11° de latitude (sauf Bamako, un peu plus au nord) et qu'ils se trouvent à des distances considérables les uns des autres.

Les premiers états de cette espèce ne sont pas encore connus.

3. DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DE *Cirina butyrospermi* VUILLET.

Décrite d'abord par VUILLET (*Insecta*, I, 1911, p. 167) comme race de *Cirina jorda* Westw. de l'Afrique du Sud, cette forme a été ensuite séparée comme bonne espèce par le même auteur, dans deux études ultérieures (*loc. cit.*, p. 191 et 271), en même temps qu'il publiait de nombreux renseignements biologiques et une importante figuration de ses divers états.

Les documents étudiés provenaient de la région de Koulikoro (Haut-

1. Voir V, in *Bull. Soc. Linn. Lyon*, VII, nos 9-10, 1938, p. 257 et 281.

Sénégal-Niger) ou la chenille attaquait le « karité » ou arbre à beurre (*Butyrospermum Parkii* Kotschy) dont l'importance économique est considérable dans ces régions.

Le Muséum de Paris possède des spécimens de Bamako, localité assez proche et un provenant de Gaoua (Haute-Volta) bien plus éloigné.

Nous avons reçu de la région de Parakou (Dahomey) un exemplaire de cette espèce nuisible, ce qui étend bien plus à l'Est les limites connues de sa présence.

On peut actuellement considérer que *Cirina butyrospermi* Vuillet reste propre à toute la région de l'Afrique équatoriale ou le « karité » est cultivé, tandis que *Cirina jorda* West. vit dans l'Afrique australe jusqu'au Congo belge.

SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

Industries microlithiques

provenant de la station du Moustier (Dordogne) (*suite et fin*).

Par

Germaine DUPARC
Licenciée ès sciences biologiques
Genève.

et Maurice VIDAL
Conservateur au Musée préhistorique
Le Moustier (Dordogne).

Description des microlithes. — Les silex que nous allons décrire (pl. I et II) proviennent en grande majorité du criblage de la terrasse supérieure. Nous terminerons cette description par un bref aperçu des microlithes non roulés du sondage Bretenet.

A) *Microlithes roulés de la terrasse supérieure* (pl. I¹).

Tous les microlithes n'ont pas subi à un même degré, semble-t-il, l'action des eaux. Il nous a paru que ces différences d'usure procédaient non pas d'une plus ou moins longue immersion, mais bien plutôt de la nature même des silex. Cette constatation mériterait d'être étudiée plus à fond : il semble, *a priori*, que les silex jaunes, dont le grain est en effet moins fin que celui des silex gris ou noirs, aient eu davantage à souffrir de leur long séjour dans l'eau.

Les grattoirs. — Sans aucun doute les grattoirs apparaissent comme les instruments les plus abondamment représentés dans cette série. Les figures 1 à 5 donnent quelques types courants de grattoirs sur bout de lame. Les nos 4 et 5 accusent surtout une retouche latérale ; ce sont plutôt des grattoirs-coupoirs.

Tous les cinq sont retouchés sur la face opposée à la face d'éclatement.

Grattoirs circulaires. — Sous cette rubrique nous groupons les outils (nos 6 et 7), meilleurs exemplaires de cette catégorie faiblement représentée.

S'ils ne sont pas rigoureusement circulaires, ils sont cependant retouchés sur tout leur pourtour, ce qui justifie leur place dans cette subdivision.

Grattoirs concaves. — Peu nombreux aussi sont les grattoirs concaves :

1. Les dessins qui accompagnent cette note sont de la main de M^{lle} Germaine DUPARC.